

« docile et appliqué », et sortait le 22 août 1740, après sa philosophie. Il avait eu pour régent, en cette dernière classe, un compatriote, ami de sa famille, Paul-Henri Desrioux de Messimy (1), fils d'un président au parlement des Dombes. Sous-lieutenant au régiment du Vivarais en 1744, lieutenant en 1745, réformé en 1749, commandant une compagnie de milice en 1750, capitaine en 1759, capitaine de grenadiers au régiment provincial d'Aussonne en 1761, capitaine aux grenadiers royaux de Bourgogne et chevalier de Saint-Louis, le 3 novembre 1771, major le 2 mars 1773, il prenait sa retraite, le 5 juin 1780, avec une pension de 700 livres sur l'extraordinaire des guerres et le titre de lieutenant du roi en la ville de Beaune, « à cause de ses 36 années révolues, « des plus glorieux services tant dans la paix que dans la « guerre ». Il se retirait en sa maison forte de la Rouge, sur la paroisse de Péroutes, près de Meximieux, en Bresse. Le dernier inspecteur avait ajouté à la suite de son nom ces simples mots : « Il appartient à une famille militaire et il a « très bien servi ».

*Louis-François Passerat de la Chapelle de Pellegarde* (2) entra en septième sous le P. A. Dupleix, qu'il retrouvait,

Poleymieux-au-Mont-d'Or, baptisé le 14 du même mois dans ladite paroisse, eut pour parrain Antoine Patissier de la Fayette, seigneur de Poleymieux, contrôleur général des vivres des guerres, et pour marraine Marguerite de la Barsolière, femme d'un avocat au parlement.

(1) Paul-Remy Desrioux de Messimy, fils de feu Antoine, premier président au parlement des Dombes, intendant de la souveraineté, et d'Elisabeth de Malézieu, natif de Trévoux, entré à l'Oratoire le 29 septembre 1724. « C'est un excellent sujet qui a toutes les qualités du jeune « homme bien né, jointes à une piété tendre et soutenue ».

(2) Louis, né à Lyon le 28 février 1726, entré le 12 juin 1734, sort le 22 août 1742.